

**CEREMONIE D'OUVERTURE DU  
SEMINAIRE « RESULTATS ET  
REDEVABILITE MUTUELLE : METTRE EN  
ŒUVRE LES ENGAGEMENTS DE BUSAN »**

Cotonou, 21 – 23 novembre 2012

**ALLOCUTION DU MINISTRE  
DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**



*Cotonou, Azalaï, mercredi 21 novembre 2012*

- ✚ *Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de missions diplomatiques ;*
- ✚ *Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,*
- ✚ *Mesdames, Messieurs les Directeurs Centraux, Directeurs Généraux ;*
- ✚ *Mesdames, Messieurs les Directeurs Techniques et Cadres à divers niveaux ;*
- Mesdames, Messieurs,*
- Honorables invités ;*
- Chers participants ;*

Je voudrais tout d'abord vous souhaiter la bienvenue au Bénin et vous remercier pour

l'intérêt manifesté à cette importante rencontre consacrée à la mise en œuvre de l'agenda sur *les résultats et la redevabilité mutuelle* issu du quatrième forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide de Busan. C'est également le lieu de remercier, au nom du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, le Docteur Boni YAYI, et en mon nom personnel, tous les partenaires techniques et financiers qui soutiennent l'initiative sur *la responsabilité et la redevabilité mutuelle*, pour avoir accepté d'organiser ce séminaire régional à Cotonou.

**Mesdames et Messieurs,**

**Honorables Invités,**

En 2005, les Ministres de pays développés et en développement ainsi que les responsables

d'organisations internationales ont adopté la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide qui permet de veiller à l'acheminement et à l'utilisation de l'aide de telle sorte que celle-ci produise davantage de résultats et renforce ainsi leur contribution à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

**Mesdames et Messieurs,**

**Honorables Invités,**

**Chers Participants,**

Les différentes évaluations réalisées attestent de la pertinence persistante des principes inscrits dans la déclaration et d'une amélioration de la gestion de l'aide mais aussi et surtout du renforcement des fonctions essentielles de l'Etat.

C'est dans ce contexte que s'est tenu à Busan, en Corée du Sud, le quatrième forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement. A ce forum, les acteurs de l'Etat, responsables d'organisations internationales, parlementaires ou représentants d'organisations de la société civile se sont accordés pour définir les modalités d'un nouveau partenariat qui vise à optimiser les avancées vers les Objectifs du Millénaire pour le développement et favoriser l'émergence d'un pacte mondial pour un développement efficace à l'horizon 2015 et au-delà.

**Mesdames et Messieurs,**

**Honorables Invités,**

**Chers participants,**

Ce partenariat, dénommé "Nouveau Partenariat mondial pour une Coopération efficace au service du développement", réaffirme le réengagement de la communauté internationale sur des principes partagés qui constituent des fondements de la coopération au service d'un développement efficace. Ces principes sont :

- l'appropriation des priorités de développement par les pays en développement.
- l'orientation vers les résultats ;
- des partenariats pour le développement ouverts à tous ;
- la transparence et la redevabilité réciproque.

**Mesdames et Messieurs,**

**Honorables Invités,**

**Chers participants,**

La mise en œuvre systématique de ces principes permettra d'évaluer l'efficacité des partenariats en matière d'amélioration durable des conditions de vie des populations pauvres.

**Mesdames et Messieurs,**

**Honorables Invités,**

**Chers Participants,**

Le présent séminaire organisé au profit des pays d'Afrique Francophone s'inscrit dans la logique des activités post-Busan et fait suite à celui organisé du 11 au 13 septembre 2012 à Lusaka, en Zambie, pour les pays d'Afrique

anglophone. Les principaux objectifs visés sont :

- susciter l'intérêt des pays participants pour soutenir et mettre en œuvre l'agenda résultats et redevabilité mutuelle;
- identifier les prochaines étapes pour la mise en œuvre de cet agenda dans leurs pays ;
- identifier des points focaux au niveau national pour le suivi de cet agenda ;
- identifier les ressources et les appuis potentiels à la mise en œuvre et au suivi de cet agenda au niveau national.

Pour atteindre ces objectifs, le séminaire est organisé autour de trois thématiques le long de la chaîne des résultats : (i) produire des résultats, (ii) mesurer, suivre et évaluer les



résultats et (iii) les processus de redevabilité mutuelle.

**Mesdames et Messieurs,**

**Honorables Invités,**

**Chers participants,**

Compte tenu des enjeux du présent séminaire pour l'atteinte des objectifs de développement de nos pays, je voudrais vous inviter, Mesdames et Messieurs les Hauts Fonctionnaires du Burkina-Faso, du Burundi, du Cameroun, de la République démocratique du Congo, de la Côte-d'Ivoire, de Madagascar, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo, à mener des échanges fructueux pour apprendre et capitaliser les bonnes pratiques découlant des différentes expériences.

Je voudrais également saisir cette occasion pour inviter les institutions régionales et les partenaires techniques et financiers à soutenir la mise en œuvre de cet agenda dans nos Etats. Leur présence ici me rassure. C'est à ce prix et à ce prix seulement que des progrès plus importants seront enregistrés sur la voie du développement.

Je voudrais enfin terminer mes propos en renouvelant mes remerciements à l'endroit des partenaires techniques et financiers de l'initiative sur les résultats et la redevabilité mutuelle, en particulier ceux qui soutiennent l'organisation du présent séminaire et qui ont accepté qu'elle se tienne à Cotonou.

C'est sur ces mots que, je souhaite plein succès à vos travaux et déclare ouvert, *ce jour*

*mercredi 21 novembre 2012*, le Séminaire régional « résultats et redevabilité mutuelle : comment mettre en œuvre les engagements de Busan? ».

Vive la coopération internationale !

Vive le Bénin !

Je vous remercie.